

ASSEMBLÉE  
NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Daniel GARRIGUE**  
*Député de la Dordogne*

14 AVR. 2010

Monsieur Dominique ROUSSEAU  
Maire de Bergerac  
Rue Neuve d'Argenson  
24100 BERGERAC

N. REF. : DG/MC/4-232-6  
EDUCATION/INTERVENTION INDIVIDUELLE

OBJET : fermeture de classe école Romain Rolland à Bergerac.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la décision de fermeture de l'une des classes de l'école Romain Rolland de Bergerac.

Depuis un peu plus de dix ans, l'ancienne municipalité ainsi que les inspecteurs d'Académie et inspecteurs de l'éducation nationale avaient en effet fait le choix très volontaire de maintenir et de conforter cette école.

Parce que la présence en centre ville d'une école publique assurant la pleine continuité du cursus scolaire leur paraissait constituer en soi, un enjeu important au regard de l'idée qu'ils se faisaient de l'école de la République. Parce que la population de la partie la plus ancienne de Bergerac compte un certain nombre de familles en difficultés. Parce que cette école est elle-même le point d'appui d'une CLIS dont les élèves sont répartis pour certains temps d'enseignement entre les autres classes de l'école. Ajoutons que cette école accueille traditionnellement des enfants dont les parents travaillent en centre ville.

La décision de fermeture qui fait disparaître de fait, l'une des classes du cursus scolaire pourrait sans doute être évitée.

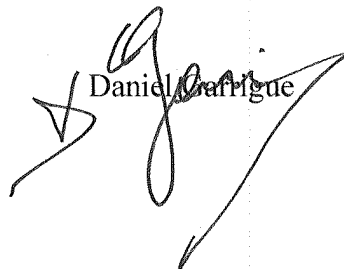
D'abord, parce que les effectifs ont varié ces dernières années, dans une fourchette à peu près régulière.

Ensuite, parce qu'une partie de l'effectif provenait du busing que la nouvelle municipalité a décidé d'abandonner. Ce choix est regrettable car il risque de reconstituer dans l'une des écoles périphériques – le Bout des Vergnes – le manque de mixité sociale que l'on avait combattu avec succès. En outre, l'effet second de régulation du nombre d'élèves entre la périphérie et le centre va être perdu.

Enfin, parce que l'on avait su jouer jusqu'ici, par concertation entre la Ville et l'Education nationale, sur les périmètres de recrutement des écoles. Or, cette démarche paraît désormais délaissée.

Je regrette donc que vous n'ayez pas souhaité vous engager plus fortement pour cette école et je demande à l'inspecteur d'Académie de bien vouloir reconsidérer une décision d'autant plus regrettable que l'équipe d'enseignants de Romain Rolland, par sa stabilité et par son implication, avait accompli jusqu'ici un travail de fond extrêmement positif pour les élèves.

Veillez croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma parfaite considération.

  
Daniel Raffigne